

COMPRENDRE ET PROMOUVOIR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Action 1.6

L'apprentissage, une voie pour l'insertion professionnelle des jeunes permettant l'alternance entre la formation initiale et l'application en situation professionnelle !

L'apprentissage, une opportunité pour l'entreprise de gérer ses ressources humaines ET d'anticiper ses recrutements

L'enjeu de cette formation est de repérer les atouts de l'apprentissage parmi les différentes mesures pour l'emploi.

Publics visés :

Tout professionnel d'organismes susceptibles d'orienter ou de réaliser des contrats d'apprentissage (structures d'orientation, prescripteurs (ML, Pôle emploi, Cap emploi), branches professionnelles, organismes consulaires, organismes de formation)

Objectifs :

Permettre aux participants de :

- Appréhender l'environnement institutionnel des contrats d'apprentissage (financement, carte des formations...)
- S'approprier les atouts du contrat d'apprentissage
- Savoir relayer et promouvoir l'intérêt du dispositif

Contenus :

Matin :

- La politique de l'apprentissage : le contexte, le rôle de l'Etat et de la Région
- Focus sur les règles de financement de l'apprentissage
- La mise en place d'un plan de mobilisation en région

L'après-midi

- Témoignages et échanges avec les employeurs du secteur privé et public, des apprentis et CFA
- Mises en situation

Modalités pédagogiques retenues :

Alternance entre exposé théorique et témoignages. Les échanges seront particulièrement favorisés. Mises en situation.

COMPRENDRE ET PROMOUVOIR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Dates : 26 avril 2016

Durée : 9h30 à 17h30

Nombre de places : 15 personnes maximum

Lieu : ERREFOM, Unicité - Bât A -10 rue Alfred Kastler à Caen

Intervenants : intervenants de la DIRECCTE, de la Région, de l'entreprise, apprentis et CFA

Formation gratuite

